





| | | |
|-----------|-----------------|----|
| 5 crédits | 30.0 h + 15.0 h | Q2 |
|-----------|-----------------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants | Robert Laurent (supplée Zanone Damien) ;Zanone Damien ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables | / |
| Thèmes abordés | <p>En quoi les énoncés poétiques se distinguent-ils de ceux produits par les autres formes de l'expression littéraire (roman, théâtre, essai) ? Cette question, qui permettra de rencontrer les principaux discours critiques dont la poésie a fait l'objet, servira de fil conducteur à l'étude de textes poétiques de langue française du XVI^e siècle à nos jours. Le cours donnera ainsi les éléments pour permettre à chacun de construire une lecture argumentée d'un texte poétique en prenant appui sur des aspects formels (l'étude du vers et des formes fixes, le repérage des figures de style), des aspects thématiques (l'identification des questions les plus habituellement évoquées par le discours poétique) et des aspects historiques (l'évolution de l'expression poétique au cours de l'histoire littéraire). Des séances de Travaux pratiques, « Exercices », sont associées au cours pour travailler ce savoir faire.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>Au terme de cette formation, l'étudiant aura acquis un savoir et un savoir faire concernant la littérature poétique et l'analyse dont sont susceptibles les textes littéraires. Le savoir comprendra une culture poétique large, une maîtrise du langage de l'analyse littéraire (les figures de style et la métrique en particulier), une réflexion sur la place de la poésie dans la littérature. Le savoir faire permettra de produire une analyse cohérente, pertinente et inventive d'un texte poétique, pour la restituer sous la forme rédigée d'une lecture argumentée. La réunion de ce savoir et de ce savoir faire permettra à chacun de mener de façon autonome une lecture littéraire, construite dans la relation entre analyse interne des textes et intelligence de leur contexte (recueil, courant esthétique, environnement artistique, historique et culturel).</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour la session de juin</u>, l'évaluation prend la forme suivante : <ol style="list-style-type: none"> 1) Évaluation continue (10 points) : <ul style="list-style-type: none"> • Deux lectures argumentées de poèmes du corpus obligatoire. La première lecture argumentée (en temps limité, le samedi 2 mars au matin) constitue un exercice qui sera corrigé et commenté – il ne donnera pas lieu à une évaluation quantifiée mais la nonparticipation à cet exercice entrainera le refus de l'inscription à l'examen ; la deuxième lecture argumentée (en temps limité le samedi 18 mai au matin) est évaluée sur 7 points. • Deux portfolios qui rassemblent les exercices accomplis dans le cadre des séances de TP : le premier portfolio est évalué sur 1 point, le second sur 2 points. 2) Évaluation à la session d'examen de juin (10 points) : examen écrit en 2h. <ul style="list-style-type: none"> • une question théorique portant sur un aspect traité dans le cours magistral (5 points) • une question ouverte sur la poétique d'un des auteurs du corpus obligatoire (5 points) • <u>Pour la session de septembre</u>, l'évaluation prend la forme suivante : examen écrit en 2h + 4h30. <ul style="list-style-type: none"> • une lecture argumentée sur un poème du corpus obligatoire (7 points). • une question théorique portant sur un aspect traité dans le cours magistral (5 points) • une question ouverte sur la poétique d'un des auteurs du corpus obligatoire (5 points) • dans le cas où moins de 1.5 points sur les 3 de l'évaluation continue sont acquis, un nouveau portfolio, plus court, sera à remettre pour le premier jour de la session de septembre (3 points). • |
| Méthodes d'enseignement | <p>Le cours magistral, assuré par MM. les Professeurs Damien Zanone et Laurent Robert, est en relation avec des séances de TP, « Exercices », organisées par M. Maxime Thiry, assistant. Il y a 13 séances de cours, 8 séances de TP et 2 tutorats. Attention : la participation aux séances de TP est obligatoire. Une absence injustifiée et/ou la non-remise d'un travail dans le cadre des séances de TP pénalise l'étudiant dans son évaluation continue.</p> |
| Contenu | <p>Du cours magistral : voir la rubrique « Thèmes abordés ».</p> <p>Des Travaux pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de l'explication de textes |

| | |
|------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> o Séance 1 : La lecture littéraire o Séance 2 : L'analyse littéraire o Séance 3 : La lecture argumentée ' hypothèse, plan et argumentation o Séance 4 : Construction commune d'une lecture argumentée - Développement de l'explication de textes o Séance 5 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 6 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 7 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 8 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 9 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 10 : Présentation orale d'une lecture argumentée. |
| Ressources en ligne | / |
| Bibliographie | <p><u>Corpus de lectures obligatoires</u></p> <p>(NB : ces recueils poétiques, à l'exception de ceux de Michel Leiris et de Francis Ponge, sont disponibles sur le site Wikisource (http://fr.wikisource.org/wiki/Wikisource:Accueil.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Labé, Louise : Œuvres poétiques, précédé de Du Guillet, Pernette : Rymes, éd. F. Charpentier, Paris, Poésie/Gallimard, 1983 [1555]. - Hugo, Victor, La Légende des siècles, éd. Cl. Millet, Paris, Le Livre de Poche, 2000 [1859-1877]. - Baudelaire, Charles : Les Fleurs du mal, éd. J. E. Jackson, Le Livre de Poche, 1999 [1857]. - Queneau, Raymond : Courir les rues. Battre la campagne. Fendre les flots, Paris, Poésie/Gallimard, 1981 [1967, 1968, 1969]. - Ponge, Francis : Le Parti pris des choses, Paris, Poésie/Gallimard, 1967 [1942]. <p><u>Outils critiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - obligatoire : le Dictionnaire de poétique de Michèle Aquier (Paris, Le Livre de Poche, 1993). - recommandés : La Poésie. Textes choisis et présentés par Hugues Marchal (Paris, GF-Corpus, 2007) ; le Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres de Jean Chevalier et Alain Gheerbrant (Paris, Robert Laffont, 1997, édition revue et augmentée). |
| Autres infos | / |
| Faculté ou entité en charge: | ROM |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|---|-----------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes | LAFR1BA | 5 | |  |
| Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | ROM1BA | 5 | |  |
| Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale | ROGE1BA | 5 | |  |
| Mineure en études françaises | LFRAN100I | 5 | |  |